DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT

DE **CASTELSARRASIN**

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

27 MAI 2014 LE:

CASTELSARRASIN - 82 **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 22 mai (22/05/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, Adjoints.

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Maryse BAULU (représentée par M. Daniel CALVI), Adjoint,

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), Mme Sabine AUGE (représentée par Mme Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), Conseillers Municipaux.

M. Daniel BOTTA est nommé secrétaire de séance.

21 - 22 Mai 2014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE AGRICOLE - ANNEE 2014 Rapporteur: M. VALETTE.

Nom des Associations	Montant 2013	Montant 2014
Association Intercommunale des Eleveurs de Tarn et Garonne	500	500
Comice Agricole des Cantons de Moissac	4 100	4 100
Site Remarquable du Goût	5 000	5 000
SOS Agriculteurs en difficulté	400	400
Syndicat de Défense AOC Chasselas de Moissac	7 700	7 500
Syndicat Interprofessionnel de la Cerise Région Moissac SICREM	500	i e
TOTAL	18 200	17 500

Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré,

A 31 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES)

APPROUVE les subventions visées ci-dessus.

Pour copie conforme Moissac le 23 Mai 2014

Le Maire,

ean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :